

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

ON S'ABONNE : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Talbott, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 Mai 1878.

Chronique générale.

La Chambre des députés a validé hier sans débats et sur conclusions conformes des rapports les élections de MM. Deuzy (1re circonscription d'Arras), Ribot (2e circonscription de Boulogne), Jenty (2e circonscription de La Roche-sur-Yon), Labuze (arrondissement de Bellac), tous députés républicains, élus dans les élections partielles.

L'ordre du jour appelait ensuite la discussion de l'élection de M. le marquis d'Havrincourt (2e circonscription d'Arras).

M. Gatinéau a combattu le rapport concluant à la validation et n'a pas craint d'argumenter sur une lettre volée pour prétendre que les contre-protestations ont été rédigées par M. d'Havrincourt. Interpellé sur le caractère de cette communication, M. Gatinéau répond que ce qui importe, c'est que la lettre est authentique.

On a distribué samedi au Sénat le rapport de M. Feray, d'Essonnes, sur le projet de rachat de certaines lignes de chemins de fer. Ce document, qui est assez long, pose les trois questions suivantes :

1. Faut-il autoriser le rachat des lignes annoncées dans le projet ?

2. Le prix auquel le gouvernement propose de faire ce rachat n'est-il pas trop élevé ?

3. En supposant le rachat effectué, quelles sont les meilleures conditions pour assurer provisoirement le service des lignes rachetées ?

Sur la première question, le rapport constate qu'un membre s'est opposé formellement au rachat qui constituerait un pré-

judiciel fâcheux et qui compromettrait gravement les intérêts des finances de l'Etat. Mais la majorité de la commission, vu la nécessité, se prononce pour le rachat.

Sur la deuxième question, la minorité a pensé, comme la majorité, que le prix était exact, mais, contrairement à la majorité, elle a pensé qu'il serait préférable d'avoir recours au système des annuités.

Sur la troisième question, la commission, à l'unanimité, est opposée à l'exploitation par l'Etat.

Le ministre des travaux publics a saisi le Sénat de deux projets de loi d'une très-grande importance :

Le premier, relatif aux conditions dans lesquelles devront être dorénavant concédés et subventionnés les chemins de fer d'intérêt local. La déclaration d'utilité publique sera toujours prononcée par le pouvoir législatif, et la subvention ne pourra consister qu'en une redevance annuelle du département et de l'Etat, redevance qui ne saurait dépasser un maximum de quatre mille francs par kilomètre pendant trente années.

Dans l'exposé des motifs de son projet de loi, le ministre des travaux publics annonce la présentation très-prochaine d'un travail d'ensemble, tendant à énumérer dans une seule loi toutes les lignes destinées à compléter le réseau d'intérêt général de la France. Tout ce qui ne sera pas compris dans cette loi devra nécessairement être considéré comme faisant partie du domaine départemental ou communal, et comme pouvant dès lors être concédé au titre de ligne d'intérêt local.

Nous remarquons, d'autre part, dans le projet de loi qui nous occupe, toute une série de dispositions destinées à réglementer, à l'avenir, le versement du capital-actions et à entourer l'émission des obligations de garanties propres à en assurer le bon et sérieux emploi.

Le second projet dont le ministre des travaux publics vient de saisir le Sénat con-

cerne les voies ferrées (tramways) à établir sur les voies publiques. Ce projet spécifie que la concession sera accordée par l'Etat, le département ou la commune, suivant que la voie ferrée en question sera posée sur des routes nationales et départementales, ou sur des chemins vicinaux. Quant à la déclaration d'utilité publique, elle sera prononcée par un décret délibéré en conseil d'Etat.

Des subventions pourront également être allouées aux tramways départementaux et communaux, à la condition de ne pas dépasser un maximum de redevance de 2,000 francs par kilomètre et par an pendant vingt années.

Le ministère commence à se disloquer et, en attendant le départ de MM. de Marcère, Dufaure et Léon Say, voici le directeur de la presse qui donne le signal.

M. Pessard, directeur de la presse, a donné samedi sa démission, qui a été acceptée.

M. Pessard se retire avec les secrétaires qu'il emmène probablement au National, dont il voudrait, dit-on, prendre la direction.

Lundi matin, le conseil des ministres, abordant pour la deuxième fois, sur l'insistance de certains députés et sénateurs radicaux, la question de la gratuité des entrées à l'Exposition pour les sénateurs et les députés, a résolu la question négativement, se fondant sur ce que, les Chambres ayant repoussé la gratuité pour le public, il ne convenait pas de l'étendre au public privilégié.

La commission de la pétition Labordère persiste dans sa première conclusion, et déposera un ordre du jour qui impliquera un blâme contre le général Borel; ce sera une manière détournée de forcer le ministre de la guerre à donner sa démission, tant désirée par les gauches.

Dans nos cercles politiques et diplomatiques, on est convaincu qu'au fond lord Beaconsfield veut la guerre; la Russie aura beau faire toutes les concessions réelles, si elle ne s'abaisse pas au point d'admettre la discussion totale du traité de San-Stefano, le cabinet de Saint-James restera inflexible.

On affirme que plusieurs députés influents des gauches ont directement présenté le Maréchal sur le projet d'une amnistie générale pour tous les crimes et délits politiques commis depuis le 4 septembre.

Le Maréchal s'est contenté de répondre que la Commission des grâces fonctionnait régulièrement, et qu'il ne convenait pas d'empiéter sur ses attributions.

Avant-hier, en exécution de la loi d'amnistie, ont été rayés du rôle de la cour (chambre correctionnelle) les diverses affaires concernant les poursuites exercées, avant le 4 octobre, pour délits de presse, parmi lesquelles figurait celle de M. Gambetta, l'orateur d'Amiens; se soumettre ou se démettre !!!

Nous apprenons que parmi quelques députés de la gauche on organise un banquet pour l'anniversaire du 16 Mai. On a demandé à M. Jules Simon de vouloir bien présider ce banquet, mais il a décliné toute participation à cet anniversaire et a même engagé les députés qui lui en ont parlé à abandonner ce projet.

Loin de l'abandonner, nos honorables vont en faire une manifestation qui sera bien évidemment dirigée contre le Maréchal. Il y aura des discours, des toasts pour la plus grande gloire de la République, et la personne du Chef de l'Etat, on peut en être certain, ne sera guère ménagée.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'HOMME-BALCON

(Suite.)

V.

Dans lequel on voit que, si l'on veut se marier, il ne faut pas être jaloux.

M. Piémont (c'était le nom de l'Homme-Balcon) avait découvert à quarante ans passés que le mariage devait être une belle et bonne chose. Certes, son domestique François était un garçon dévoué; c'était son frère de lait. Le maître et le valet avaient joué ensemble, grandi ensemble; François était un ami pour M. Piémont, et il lui était fidèle, plus peut-être que sa femme ne le serait jamais. Mais il devait diner et déjeuner tout seul; il n'avait personne avec qui discuter le mérite des plats, ce qui fait qu'il n'avait pas faim. L'hiver, quand il passait de longues soirées au coin de son feu à fisonner, il regardait de l'autre côté le fauteuil vide, et il trouvait qu'un

femme y ferait bien, tirant doucement l'aiguille au travers de sa chaussette, tandis qu'il la regarderait travailler du coin de l'œil, tout en sommeillant.

Ensuite, François était aussi complaisant que possible; mais il n'avait pu de sa vie apprendre à jouer aux cartes, et M. Piémont eût aimé avoir tous les soirs sa partie assurée. En outre, ses chemises étaient tenues d'une manière déplorable; M. Piémont ne comptait plus les boutons qui manquaient, mais ceux qui restaient. Bref, cet honnête homme s'était marié.

Il était, à cette époque, employé dans un ministère quelconque, plutôt pour faire quelque chose, disait-il, que par goût; car il avait de quoi ne rien faire.

Lorsqu'il se maria, il voulut laisser de côté cette occupation pour se donner tout entier à sa femme Eudoxie; mais la chère Eudoxie s'y opposa formellement, prétendant qu'elle n'épouserait jamais un homme oisif.

M. Piémont céda; c'est à quoi doit s'habituer un homme qui se marie.

Cependant cette persistance ne laissa pas de l'inquiéter: M. Piémont était naturellement jaloux, comme tous les hommes qui ont passé leur jeunesse à couriser les femmes des autres et qui craignent la réciprocité.

Ses bonnes fortunes, dont il se vantait jadis,

lui donnaient aujourd'hui à réfléchir: n'y avait-il pas autour de lui d'autres M. Piémont ?

Dès les premiers jours de son mariage, il se prit à douter d'Eudoxie. Pourquoi tenait-elle à ce qu'il restât au ministère? N'était-ce pas pour avoir de longues heures de liberté chaque jour? Et tandis qu'il était courbé sur son bureau, tandis que sa plume courait sans relâche sur le papier, peut-être faisait-on chez lui, peut-être un fringant équipage emportait-il sa femme souriante dans les allées du bois!

Toute la journée, ces visions dansaient sur son bureau. Il rêvait, regardait le plafond, avait des mouvements fébriles; il renversait l'encrier sur son pantalon, soufflait la poudre par la fenêtre. Ses chefs disaient qu'il baissait.

M. Piémont n'avait cependant aucun motif pour faire l'Ohello; et moi, qui ai fait causer longuement les trois acteurs de cette histoire, je puis affirmer que sa femme était la plus charmante et la plus irréprochable des femmes.

Si elle avait voulu qu'il conservât sa place au ministère, c'est qu'elle avait peur qu'il ne fût par s'ennuyer à rester toute la journée à la regarder; elle pensait que lorsque viendrait l'heure du dîner, il aurait plaisir à se retrouver chez lui et qu'on aurait beaucoup de choses à se dire.

Eudoxie disait, volontiers, et je ne trouve pas qu'elle raisonnait mal, que l'oisiveté fait les mau-

vais ménages. L'affection et la bienveillance s'usent à un frottement continu; on prend feu, pour se distraire, comme une allumette de la Compagnie.

Mais (il y avait un mais) Eudoxie, quoique vertueuse, était jeune et jolie. Elle ne m'a pas dit son âge; je flaire vingt-deux ans. Il n'en fallait pas plus pour faire froncer le sourcil à M. Piémont lorsqu'il regardait dans la glace ses quarante ans bien passés.

Cet homme était né jaloux, comme on naît muet ou aveugle. Ensuite, Eudoxie avait un certain nombre de cousins; M. Piémont avait bien stipulé qu'il ne les épouserait pas. Mais le moyen de ne pas les recevoir; et ils trouvaient à leur goût la table du cousin Piémont.

Il y en avait un particulièrement, Daniel, pour qui Eudoxie avait une préférence. Cela se concevait, du reste. Ce jeune homme avait été orphelin de bonne heure; les parents d'Eudoxie l'avaient recueilli et élevé. Il avait été habitué à considérer celle-ci comme sa sœur, et il la traitait encore comme telle.

Dois-je affirmer cependant qu'il ne se mêlait pas un grain d'amour dans l'amitié du jeune homme? Je ne trancherai pas la question, parce que j'ai horreur des hypothèses, et que je n'avance dans cette histoire rien de certain. Seulement, je puis jurer que Daniel, s'il aimait, aimait sans s'en douter et sans s'en rendre compte. Il aimait

C'est ainsi que les démocrates entendent la pacification des partis!

AFFAIRES D'ORIENT.

Les dépêches de Russie démontrent de plus en plus que l'on considère dans l'empire des Czars la guerre comme inévitable, puisque le gouvernement accepte déjà les offres des principales villes de Russie, qui votent des crédits immenses en vue des armements de nombreux corsaires.

De Berlin on mande que le prince de Bismarck est attendu dans quelques jours à la cour. On ne présage rien de bon de ce retour précipité, d'autant plus que ce n'est plus un secret pour personne que le prince de Varzin n'a jamais été malade; aussi est-il furieux contre ceux qui ont révélé son hypocrisie.

MANDEMENT

De M^r l'Evêque d'Angers, portant communication de l'encyclique de N. S. Père le Pape Léon XIII en date du 21 avril 1878.

Nos TRÈS-CHERS FRÈRES, c'est avec un profond sentiment de joie et de respect que nous venons vous communiquer la première Lettre encyclique de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. En vous annonçant, il y a quelques semaines, la mort de son prédécesseur, de grande et glorieuse mémoire, nous vous disions : « Pierre continue à vivre dans chacun de ses successeurs; et quels que soient leur nom et leurs mérites personnels, c'est la même autorité qui se transmet de l'un à l'autre, c'est la même obéissance qui leur est due à tous. Pie IX aura pour héritier de sa charge suprême un Pontife qui reprendra son œuvre, enseignera les mêmes vérités, combattra les mêmes erreurs, soutiendra les mêmes droits, sans rien y ajouter ni rien en retrancher. » Telle est la merveille d'unité et d'autorité qui se prolonge depuis dix-huit siècles sous les yeux du monde, comme le témoignage irrécusable et permanent de la divinité de l'Eglise. Nous la voyons éclater une fois de plus dans l'admirable document qui va être lu et médité d'une extrémité de la terre à l'autre.

Puisse ces graves enseignements, partis de la Chaire Apostolique, trouver de l'écho dans tous les cœurs! Puisse-t-on comprendre universellement, à la lecture de ces pages magistrales, que l'Eglise est la mère et la gardienne de la vraie civilisation, de celle qui a pour base l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant! Puisse le sentiment de la justice se réveiller dans les âmes, devant cette revendication aussi haute que ferme du pouvoir temporel, nécessaire à la pleine liberté et à l'indépendance du Pontificat suprême! Puisse cette condamnation solennelle des erreurs déjà réprouvées par le Concile du Vatican et par l'immortel Pie IX, porter la lumière dans

les esprits! Puisse nous tous enfin nous pénétrer fortement de ces grandes leçons sur le respect de l'autorité légitime, sur l'importance de l'éducation, sur la sainteté du mariage, sur la constitution chrétienne de la famille, sur toutes ces lois essentielles de l'ordre domestique et de l'ordre social, en dehors desquelles il ne saurait y avoir, pour les peuples comme pour les individus, ni grandeur, ni force, ni prospérité vraie et durable.

Parmi ces vérités que le Souverain Pontife rappelle à tous les chrétiens avec la conscience de ses devoirs et l'autorité de sa charge, il en est une que nous devons signaler plus particulièrement à votre attention; nous voulons parler du soin avec lequel vous devez veiller à l'éducation de vos enfants. Plus que jamais, Nos Très-Chers Frères, cet intérêt si grave s'impose à votre sollicitude, devant les dangers de toute sorte qui menacent la jeunesse chrétienne. C'est avec une amère douleur que le Saint-Père constate « les efforts que font les ennemis de la religion pour enseigner aux jeunes gens surtout des théories qui obscurcissent leur esprit et corrompent leurs mœurs. » Il y a là une situation dont les conséquences seront terribles, si l'on ne cherche à y remédier. Tant que le mal ne dépasse pas certaines limites, nous ne sommes que trop disposés à nous faire illusion sur sa gravité. Mais quand d'épouvantables forfaits viennent réveiller tout à coup les plus indifférents, comme autant de coups de tonnerre, il n'y a plus moyen de rester endormi dans une fausse quiétude. Alors on se demande avec effroi ce qui a pu amener de tels excès. Ah! interrogez plutôt cette presse impie qui, du matin au soir, n'est occupée qu'à tuer la foi au cœur des adolescents, à leur persuader que Dieu est un vain mot; la religion, une pure rêverie mystique; la vie future, une chimère; le Christ, un impossible ou un aliéné, l'Eglise, un instrument de mensonge et d'abrutissement.

Demandez-le à ces docteurs de l'athéisme et du matérialisme qui enseignent à la jeunesse qu'il n'y a ni âme, ni libre arbitre, ni responsabilité morale, que l'homme est un pur animal gouverné fatalement par des lois mécaniques, que tout se réduit pour lui à se procurer la plus grande somme possible de jouissances matérielles, et que rien ne survit à son corps livré désormais aux forces physiques et chimiques. Voilà les vrais coupables.

Est-il étonnant qu'un jeune homme, saturé de telles lectures et devenu la proie d'un pareil enseignement, s'abandonne à ses passions, secoue le frein de toute loi morale, brise violemment les obstacles qui s'opposent à la satisfaction de ses instincts, se fasse un jeu de l'honneur et de la vie de ses semblables, se baigne dans le sang après s'être vautré dans la boue, et, une fois dépouillé de tout sentiment religieux, devienne, comme le disait Montesquieu, « cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore. »

Pères et mères de famille, il y va de vos plus chers intérêts. Prenez à cœur les recommandations du père commun de la

grande famille chrétienne. Eloignez vos enfants de cette atmosphère d'impiété qui les enveloppe de toutes parts; commencez leur éducation religieuse et morale au foyer domestique, *in ipsa domestica societate*; ne les confiez qu'à des maîtres sincèrement chrétiens, et dont la parole emprunte à l'exemple une force qu'elle ne saurait avoir à elle seule. Au sortir du collège, ne les livrez pas, sans direction ni soutien, aux hasards et aux dangers d'une grande ville, où tout peut devenir pour eux une pierre d'achoppement et de scandale. Suivez-les de l'œil, avec une vigilance toujours croissante, dans cette période si délicate de la vie; et pénétrez-vous bien de cette pensée que le jour où les mœurs se seront ruinées avec leur foi, il n'est pas d'excès par lesquels ils ne puissent arriver de degré en degré à contrister vos vieux jours et à porter au sein de vos familles le deuil et la désolation. « Je n'entends pas qu'on puisse être vertueux sans religion, disait un homme peu suspect en pareille matière; j'eus longtemps cette opinion trompeuse, dont je suis bien désabusé (1). » Qui ne respecte pas Dieu et sa loi, ne saura jamais respecter ni son semblable ni soi-même. Tout devient possible, en fait de mal, du moment que la religion n'est plus là pour maîtriser les passions humaines et les ramener sous l'empire du devoir et de la vertu.

Cet acharnement à corrompre la jeunesse par des théories perverses a été de tout temps la passion des ennemis de l'Eglise. C'était, en particulier, l'œuvre favorite du grand coupable sur lequel des hommes encore plus imprudents qu'irréligieux s'efforcent en ce moment de rappeler l'attention. « Semblable à cet insecte, le fléau des jardins, écrivait M. de Maistre, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son aiguillon, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens (2). »

Et c'est au moment où la précocité dans le vice et dans le crime épouvante les familles, que l'on s'apprête à glorifier sous les yeux de la jeunesse française le plus corrupteur de tous les écrivains modernes. C'est au moment où les esprits les moins timorés poussent le cri d'alarme devant les progrès effrayants de l'athéisme et du matérialisme, que l'on se prépare à glorifier la mémoire d'un homme qui a passé toute sa vie à tourner en ridicule les choses les plus respectables et les plus sacrées. C'est au moment où la France convie les peuples étrangers aux luttes pacifiques de l'industrie et des arts, que nous allons offrir à l'Europe chrétienne le spectacle d'une nation où le coryphée de l'impiété reçoit les honneurs d'un triomphe public. C'est au moment où, devant les lamentables conséquences de nos désastres, il faudrait ranimer dans tous les cœurs la flamme de patriotisme, qu'il prend fantaisie à quelques-uns d'exalter le poète cynique qui a essayé de salir de sa plume l'une de nos gloires nationales les plus éclatantes et les plus pures. C'est au moment où nos

(1) Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

(2) Soirées de Saint-Petersbourg, quatrième entretien.

frères d'Alsace et de Lorraine ont le droit de nous demander à tout le moins un souvenir et des regrets, que des Français leur envoient comme marque de sympathie l'enthousiasme du trait qui battait des mains les vainqueurs de l'étranger, et insultait par ses railleries les glorieux débris de l'armée française... Non, nous n'aurions jamais cru que la haine de la religion pût descendre si bas. Nous aimons encore à espérer que le bon sens public repoussera de toutes parts une manifestation aussi blessante pour le sentiment patriotique que pour la foi chrétienne; l'avance, de toute l'énergie de protester à contre un scandale qui ne manquera pas d'attirer sur notre malheureux pays de nouvelles et de plus grandes calamités.

Ne semble-t-il pas en effet que chaque hommage rendu à cet homme néfaste soit pour notre pays le signe avant-coureur de terribles catastrophes? Entre l'ovation que lui faisait au siècle dernier une population en délire et les crimes qui sont venus souiller à jamais les annales de notre histoire, à peine si l'on compte quelques années d'intervalle. L'on n'avait pas encore achevé de dresser sa statue sur l'une de nos places publiques, il y a huit ans, que déjà l'on pouvait entendre dans le lointain le pas de l'étranger accourant au sac et à la dévastation de la France. Et maintenant que, malgré de telles leçons, l'on semble vouloir recommencer la glorification de l'impiété dans le plus bruyant de ses adeptes, nous ne pouvons que trembler devant ce nouveau défi jeté à la toute-puissance divine.

Quelle responsabilité, devant Dieu et devant les hommes, pour ceux qui, au lendemain de nos désastres, osent braver avec tant d'imprudence, les foudres du ciel! L'histoire dira ce qu'il en aura coûté au pays pour être resté impassible devant une manifestation qui engageait à la fois son avenir et son honneur. Dieu veuille se laisser fléchir par les prières de tant de saintes âmes qui cherchent à détourner de nos têtes les malheurs qu'amènerait un scandale dont la simple annonce a suffi pour contrister tous les cœurs chrétiens!

Ah! que l'on écoute plutôt cette grande voix qui, au milieu des périls et des désordres de la société moderne, vient de rappeler aux princes et aux peuples les vraies conditions de la paix et du bonheur. Ce n'est pas en diminuant le sentiment religieux, déjà si affaibli de nos jours, que l'on pourra opposer une barrière solide à des passions et à des convoitises qui menacent chacun dans sa personne et dans ses biens. Pour vous, Nos Très-Chers Frères, écoutez avec docilité les enseignements du Pasteur suprême; ne vous laissez pas troubler dans votre foi par les mensonges et les calomnies de ces hommes qui, après avoir renié Dieu et son Christ, cherchent à entraîner les autres dans l'abîme qu'ils se sont creusé à eux-mêmes; redoublez de soumission et d'amour envers la sainte Eglise, votre mère; attachez-vous plus étroitement encore que par le passé à cette religion sainte qui, après avoir béni les jours de votre enfance, vous a valu les joies les plus pures et les plus pro-

peut-être comme aime un collégien : la jeunesse bouillonne, et c'est une ivresse quand on frôle la robe d'une jolie femme, comme lorsqu'on respire une rose.

Eudoxie, de son côté, n'avait pour lui qu'une affection sainte. Elle était familière et libre avec lui, parce qu'entre eux rien n'était à craindre.

Dirai-je que dans leurs tête-à-tête elle n'avait jamais de coquetterie à l'égard de l'adolescent? Je ne le crois pas, bien qu'elle me l'ait affirmé; car elle était femme. Et c'est le propre de toute femme de chercher à plaire, et d'arranger pour cette fin les artifices de son regard et de son sourire.

Les uns disent que pour régner il faut se faire craindre, les autres qu'il faut se faire aimer. Eudoxie faisait tous les deux.

M. Piémont n'avait donc qu'à se laisser aller sur la pente du bonheur.

Que lui demandait-on? De se laisser faire, de se laisser aimer. Hélas! il paraît que cela est bien difficile, et les hommes se créent à plaisir des ennuis et des chagrins, comme s'il n'y en avait pas assez de réels.

Celui-là avait son ver-coquin dans la tête. Il était jaloux à plaisir, il le fut du jour où il songea à se marier.

Croyez-vous qu'il mit à la porte François, son frère de lait, pour avoir apporté directement une

lettre à madame?

Il lut cette lettre : elle était de Daniel.

Ce jeune homme s'invitait à dîner pour le lendemain et devait apporter une loge pour aller ensuite au théâtre.

Chanson que tout cela! C'était là le sens apparent, ce que le mari devait entendre; mais ces termes si simples avaient une clef, le langage était convenu.

M. Piémont se le persuada; il s'entêta dans cette idée absurde. Il supplia sa femme de lui livrer le sens véritable de la lettre; il la menaça.

La pauvre Eudoxie eût été bien embarrassée de trouver dans la lettre autre chose que ce qu'il y avait. Ses protestations se brisèrent contre une jalousie arrêtée. M. Piémont passa la soirée à arpenter sa chambre en frémissant. Il mit la lettre devant le feu, cherchant les traces d'une encre sympathique.

Il ne se coucha pas de la nuit.

VI.

Dans lequel on a envie de trembler.

Le lendemain matin, il enferma Eudoxie dans sa chambre et s'enfuit au ministère, emportant la clef.

A trois heures, il songea que sa femme n'avait

pas mangé, et il quitta le bureau au grand scandale des employés.

Il courut chez lui. Que vit-il? Horreur! devant la porte de la chambre de sa femme, il distingua dans l'obscurité un homme et un sac de nuit.

Cet homme, de la taille de Daniel, regardait par le trou de la serrure et grattait à la porte.

M. Piémont chancela; il tira de sa poche un revolver qu'il ne quittait pas depuis le jour de son mariage; d'un bond il sauta sur l'homme; il lui ferma la bouche d'une main et de l'autre colla le pistolet à sa tempe.

Avenue Trudaine, malédiction sur toi! un meurtre abominable va être commis dans ta maison du n° 113! Tu n'es plus la tranquille avenue de mon enfance; mais tu vas monter au rang des rues tristement célèbres!

M. Piémont fit jouer la détente.

On entendit le bruit sec du chien tombant sur le fer. Mais de détonation, point.

Un deuxième coup suivit, rien; un troisième, un quatrième, un cinquième, un sixième, rien : le pistolet n'était pas chargé!

Merci, mon Dieu! l'avenue Trudaine est vierge encore!

M. Piémont ne lâcha point son homme. Il le traîna par le couloir jusqu'au salon; du pied il le poussa au milieu de la pièce obscure, lui et son sac de nuit, et ferma la porte à double tour. Il

mit cette seconde clef dans sa poche, et courut au balcon s'assurer que les fenêtres et les volets du salon étaient bien fermés.

Homme affreux! il eut un sourire diabolique de contentement; et ce fut en se frottant les mains qu'il ouvrit la chambre de sa femme.

Eudoxie, cria-t-il.

La pauvre créature n'avait rien entendu de la scène muette du couloir. Elle avait pleuré toute la journée couchée dans un fauteuil. Quand elle vit son mari, son visage s'éclaira. Elle vint à lui; elle voulut l'attirer à elle et l'embrasser. Mais lui, détachant ses mains de son cou, la rejeta.

Vous devez avoir faim, lui dit-il, venez.

Il la poussa dans la salle à manger. Eudoxie ne voulut rien prendre.

Si vous m'en croyez, lui dit-il, mangez pour ceux qui ne mangeront pas.

Eudoxie le regardait avec effroi sans comprendre.

En sortant de la salle à manger, il lui montra du doigt la porte du salon.

Il est là, dit-il.

Qui donc? murmura-t-elle.

Daniel.

Daniel est là! Pourquoi donc? Vous avez enfermé ce pauvre enfant?

Dites cet heureux amant, madame.

Daniel, mon amant! Mais vous n'y pensez pas, mon ami. C'est un enfant pour moi, c'est un

fondes de votre vie; elle seule vous fera traverser avec courage les épreuves de ce monde en attendant qu'elle vous introduise dans le séjour de l'éternelle félicité.

A CES CAUSES, le Saint Nom de Dieu invoqué; Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. — L'Encyclique *Inscrutabili Dei* de notre Saint Père le Pape Léon XIII, en date du 21 avril 1878, est et demeure publiée dans notre diocèse. Etc.

Chronique Locale et de l'Ouest.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR.

Les courses de printemps viennent de subir une seconde épreuve, et leur succès a été assez complet pour que nous puissions augurer favorablement de leur existence.

Ce nombreux public qui entourait l'hippodrome, cet essaim de fraîches et élégantes toilettes qui ornaient la tribune des souscripteurs, ces mille amateurs qui occupaient l'enceinte réservée, et que l'on ne rencontre guère qu'à Saumur, en disent assez en faveur de cette nouvelle institution qui entre dans sa deuxième année. Enfin, le nombre de chevaux engagés, la réputation des écuries qui viennent sur ce nouveau turf, prouvent encore que ces courses sont prises en très-sérieuse considération dans le sportmen, et cette faveur ne peut que s'accroître. Voici le résultat de la journée de dimanche :

1^{er} Prix des Veneurs (steeple-chase, gentlemen), 500 fr., pour chevaux de chasse et de promenade n'ayant pas été dans une écurie d'entraînement depuis le 1^{er} janvier 1878; ceux d'entre eux qui avaient, en 1877, pris part à une course publique quelconque, étaient à réclamer pour 2,500 francs. Distance 3,000 mètres environ.

Pour ce premier steeple, six chevaux étaient engagés, quatre seulement sont partis: *Lilliput*, à M. C. Raguideau, monté par M. de Lur Saluces; *Marche-Mat*, à M. de Saint-André, monté par son propriétaire; *Surprise II*, à M. G. Guinebert, montée par M. de Cahouët; *Prim*, au baron de Rochetaillée, monté par son propriétaire.

Surprise II prend la tête et tient *Prim* à une distance respectueuse pendant les trois quarts du parcours; mais alors *Prim* fait deux ou trois bonds et arrive premier; *Surprise II* est deuxième et *Lilliput* troisième. *Prim*, après ce brillant succès, a été réclamé par M. Guinebert pour 2,525 fr. 50 c.

2^o Prix du Parc (course de haies), 1,000 fr., pour tous chevaux. Distance 2,500 mètres.

Clin Foc, au capitaine Cadrillon, montée par M. Deschènes, et *Pord-Saïd*, au baron de Rochetaillée, se présentent au poteau. *Clin Foc* arrive facilement premier, laissant loin derrière lui *Pord-Saïd*. *Clin Foc*, il y a huit jours, s'était distingué aux courses d'Auteuil dans un grand steeple; en cette

frère. Ne me regardez pas ainsi; vos yeux sont injectés de sang... Qu'avez-vous? Qu'a-t-il? Tu ne me reconnais donc pas? Je suis la femme chérie. Embrasse-moi un peu; puis nous causerons. Tu verras que c'est un malentendu, et tu riras toi-même.

— Certes, je rirai dans quelques jours, mais vous ne rirez peut-être pas, madame.

— Mais je ne le comprends plus; oh! mon Dieu, il est fou.

Il l'était, en effet, car il envoya sa démission au ministère.

(A suivre.)

GUSTAVE VAUTREY.

circonstance, il était également monté par M. Deschènes.

3^o Prix du château de Marson (course de haies, gentlemen), un objet d'art, offert par M. de Baillou de la Brosse, et les entrées au premier; une caisse de Château Yquem, offerte par M. le comte de Lur-Saluces, au second, pour chevaux de chasse et de promenade, domiciliés à Saumur quinze jours avant la course, et n'ayant pas, en 1877, pris part à une course publique autre que celles réservées aux chevaux de chasse. Distance 4,800 mètres environ.

Cette course a été très-disputée. Les deux rivaux étaient *Sirocco*, à M. de Poly, monté par son propriétaire, et *Maroquin*, à M. de Mortemart, monté par M. d'Oilliamson, lieutenant de chasseurs. Les enjeux étaient aussi nombreux pour l'un que pour l'autre. La course a été très-habilement menée; *Sirocco* tenait la tête. Les amis de *Maroquin* commençaient à désespérer; tout à coup, deux cents mètres avant le poteau d'arrivée, *Maroquin* se rapprocha de son émule, et, malgré les efforts désespérés de celui-ci, il arriva premier, gagnant d'une demi-longueur sur *Sirocco* qui était battu avec honneur.

4^o Prix de Verrie (steeple-chase-walter-handicap, gentlemen et jockeys), 2,000 fr. et les entrées au premier, après que le second aura doublé la sienne, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

Cette nouvelle course n'a pas causé moins d'émotions que la précédente. Cinq des chevaux engagés se sont retirés. Au départ, se trouvaient: *Jacinthe*, au baron Finot, *La Pitache*, à M. Forcinal, et *Gaston*, à M. de Caussanau.

Gaston prend dès le début une avance considérable, qu'il soutient avec honneur; il franchit les obstacles avec beaucoup d'assurance et on fonde de grandes espérances sur lui; mais il ne peut soutenir un parcours aussi long, et *Jacinthe*, qui s'était toujours tenue troisième, gagne, gagne à vue d'œil.

Jacinthe, *La Pitache* et *Gaston* se tiennent en peloton serré, puis *Jacinthe* laisse derrière elle ses concurrents et arrive première, suivie de *La Pitache*, seconde, et de *Gaston*, troisième.

Cette course devait être la dernière; mais il a été organisé aussitôt un prix de consolation pour lequel cinq chevaux se sont présentés au départ.

Jambe d'Argent, montée par M. de Chabrilant, est arrivée première; second, *Le Nabab*, monté par M. de Villarmois; troisième, *Oscar*, monté par M. Carl de Mac-Mahon.

Le vainqueur de cette dernière course était à peine proclamé que tous les spectateurs s'ébranlèrent. La pluie commençait à tomber. Le ciel s'était obscurci tout à coup par de gros nuages noirs que l'on avait vus se former à l'horizon, et qu'un vent bien contraire avait poussés sur Verrie. Chacun n'avait pas encore pu regagner sa voiture qu'une pluie diluvienne inondait toute la contrée; les éclairs coupaient la nue en mille zig-zag et le tonnerre grondait avec fracas. Les chevaux de maints attelages, effrayés, prenaient une allure trop vive ou résistaient à la voix de leur automédon.

Comme bien vous pensez, au milieu de ces steppes déserts, loin de toute habitation, c'était un brouhaha complet. Que de brillantes toilettes ont été compromises! La matinée avait été si belle, et à l'heure du départ de Saumur le soleil était si magnifique, qu'il n'avait pu venir à l'idée de personne de prendre quelques précautions.

Quoi qu'il en soit, il n'y a point eu d'accidents graves, et le soir même, chacun étant rentré dans son logis, a pu s'égayer des tribulations passagères qui ont suivi une fête hippique très-intéressante et dont les organisateurs ont lieu d'être justement fiers.

GRANDES MANŒUVRES.

Il est, aujourd'hui, certain que les grandes manœuvres du 9^e corps d'armée auront lieu en septembre prochain, dans le département de la Vienne.

Le général du Barail établirait son quartier général à Loudun.

La plus grande partie des troupes manœuvrera entre Mirebeau et Loudun.

Des officiers d'état-major parcourent déjà la contrée pour préparer les opérations.

Une division ou une brigade manœuvrerait également entre Lusignan et Vivonne.

M. le ministre de l'intérieur vient de prescrire aux préfets de faire arborer le drapeau national au-dessus des monuments publics, dans toutes les villes et communes de leur département où cette omission se produit.

A propos du passage de Mercure sur le soleil, qui a eu lieu lundi à trois heures, rappelons que les projections de Mercure sont assez rares; à peine un astronome peut-il en observer cinq ou six dans sa carrière. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, les futurs passages de la planète ne se produiraient qu'aux dates suivantes :

1881, 7 novembre; 1894, 9 mai; 1894, 40 novembre; 1904, 4 novembre.

Mercure est une petite planète, la plus rapprochée du Soleil; sa température est supérieure à celle de l'eau bouillante; elle accomplit sa révolution autour du Soleil en 87 jours, 23 heures et 45 minutes.

ANGERS.

M. Henri Gasnier, membre du Véloce-Club d'Angers, et lauréat de plusieurs concours vélocipédiques, vient de faire son voyage à l'Exposition en vélocipède.

Il a parcouru sans fatigue — en touriste — toute la route, à l'aller et au retour, visitant les grandes villes qui se trouvaient sur son parcours.

Il est revenu à Angers lundi matin, aussi allégre qu'il y était parti il y a huit jours. (Patriote de l'Ouest.)

Pari gagné. — M. A. de Savalle a gagné son pari qui consistait à aller à pied de la Crèche (Deux-Sèvres) à Paris (400 kilomètres) en 420 heures.

Samedi, il a voyagé une partie de la nuit et il est arrivé à Etampes à 2 heures du matin. Il en est reparti à 4 heures, après n'avoir pris qu'un repos de 2 heures.

Il était à Arpajon à 2 heures du soir, à Lonjumeau à 7 heures, et enfin à Paris à 10 heures 45.

La dernière étape a été rude. Il a ressenti des vertiges, des maux de tête, et une extrême fatigue avec de la fièvre. Il a pu enfin toucher le but de son voyage et crier: Je suis arrivé!

M. de Savalle a gagné son pari, avec une avance de plusieurs heures. Il avait retrouvé son compagnon de voyage à Etampes.

Plusieurs de ses amis de Niort l'attendaient pour le féliciter et lui faire oublier les fatigues de son voyage.

Le pari est de 2,500 fr. avec un déjeuner de 500 fr.

Concours de LA PRIME, journal des Jeunes (Paris, 15, rue du Croissant), sous la direction de M. Paul Prouteau (de Saumur).

1^o Tout Concurrent est libre de choisir son sujet, et de le traiter en prose ou en vers, en telle forme et genre qu'il voudra;

2^o Toute composition reçue paraîtra dans le Journal;

3^o Il sera fait, de ces divers articles, un Album splendide, pour l'époque des étrennes;

4^o Et tout article paraîtra orné de la photographie du Lauréat, qui sera exécutée par l'éminent photographe Pierre Petit, tout dévoué aux Jeunes.

La Lice est ouverte à partir de ce jour, et ne sera close qu'au 31 octobre prochain.

Faits divers.

Un vol de 180,000 francs a été commis samedi avec une audace inouïe par deux gamins dont l'ainé est âgé de quatorze ans à peine.

George T..., employé chez M. Tissot, changeur, avait été envoyé dans la matinée de jeudi au Crédit foncier et avait dérobé la serviette d'un sieur Devallois, riche propriétaire et parent de M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine.

M. Devallois, qui était allé toucher des coupons, avait placé sa serviette sur une tablette pendant qu'il lisait une affiche de tirage, et c'est de cette serviette que s'était emparé T...

Le vol était une véritable aubaine, car la serviette contenait 180,000 francs de valeurs.

Dimanche, dans la journée, le jeune

Paul M... se présenta au Comptoir central de Paris, chez M. Pereyre, pour y négocier deux titres de Rente français 3 0/0, l'un de 4,000 fr., l'autre de 100 fr.

Le changeur se tint sur ses gardes et lui demanda de qui il tenait ces titres.

— D'un de mes amis qui vient d'hériter de sa mère et qui m'a chargé de les vendre.

M. Pereyre fit aussitôt prévenir M. André, commissaire de police, qui fit arrêter l'enfant. Celui-ci avoua son crime, dénonça son complice et déclara avoir caché la serviette chez ses parents, à l'insu de ceux-ci.

Tout a été heureusement retrouvé et les deux précoces filous ont été mis en état d'arrestation.

**

Le Journal officiel publie, d'après le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce, le mouvement de la population de la France pendant l'année 1876.

Les naissances se sont élevées à 966,682 : Enfants légitimes masculins, 459,920 Enfants légitimes féminins, 439,456 Enfants naturels masculins, 34,398 Enfants naturels féminins, 32,998 Les morts nés se sont élevés à 44,680.

Les décès : 429,181 (sexe masculin) ; 404,893 (sexe féminin). Total : 834,074 ; L'accroissement de la population est donc de 132,608.

Les mariages se sont élevés à 291,366. Le département donnant le chiffre le plus élevé de naissances est, après celui de la Seine, qui donne 65,747, le Nord, avec ce très joli résultat : 50,426.

Celui qui est le moins productif est, cela s'explique par son morcellement, celui du Haut-Rhin-Belfort, qui atteint 2,000, et celui des Basses-Alpes, qui ne donne que 3,671.

Les décès excèdent les naissances dans les seuls départements de l'Allier, l'Aude, Calvados, Eure et Eure-et-Loir, Gers, Lot-et-Garonne, Manche, Morbihan (l'excédant est de 1), Oise, Orne, Sarthe, Seine-et-Oise, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse et Yonne. Cet excédant s'élève à 11,712.

Tous les autres départements ont un chiffre de naissances supérieur, s'élevant au total à 144,320.

Enfin, les mariages ont le plus de succès en France dans les départements de la Seine, du Nord, de la Gironde et du Rhône, et le moins de prosélytes dans ceux des Hautes-Alpes et de la Lozère.

**

On causait mariage devant une douairière du noble faubourg.

— Aujourd'hui, dit-elle, il faut deux choses pour qu'une jeune fille trouve un mari :

Que la dot soit en rentes ;
Et les parents... en terre.

**

On jouait une féerie.

Au moment de frapper les trois coups, le régisseur arrive affolé dans le cabinet du directeur :

— M^{lle} X... n'est pas encore arrivée !
— Qu'est-ce que cela fait ?
— Elle est du premier acte.
— Eh bien, commencez par le second, on jouera le premier quand elle sera là !

Pour les articles non signés : P. GODER.

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIERE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

LE BON l'utile. LE BRAU, l'agréable.

LA PRIME

JOURNAL DES JEUNES

De Littérature et d'Instruction, Sciences, Beau-Arts, Théâtres, etc.

Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes.

Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLEBER, secrétaire de la rédaction.

ABONNEMENTS : 6 fr. par an ; 4 fr. pour six mois. Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

donnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures :
 Cure n° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalés-cière m'a sauvé la vie. — Ernest CATRÉ, musicien au 63^e de ligne, Verdun. — Dartres : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalés-cière. — N° 49,811 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatu, spasmes et nausées. — Cure n° 56,735 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalés-cière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAUFRETON-POINIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, LIMITEZ, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 15 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.
 P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MAI 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	73	25	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	670	»	10	Canal de Suez	738	75	»
4 1/2 %	103	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	652	50	»	Crédit Mobilier esp.	565	»	10
5 %	109	20	»	Crédit Mobilier	155	»	5	Société autrichienne	515	»	1 25
Obligations du Trésor, t. payé.	497	50	»	Crédit foncier d'Autriche	497	50	2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	234	50	»	Charentes, 500 fr. t. p.	93	»	»	Orléans	344	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	»	»	Est	650	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	343	50	»
— 1865, 4 %	519	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1046	25	1 25	Est	341	»	»
— 1869, 3 %	399	»	»	Midi	810	1	25	Nord	344	75	»
— 1871, 3 %	393	»	»	Nord	1350	»	»	Ouest	340	»	»
— 1875, 4 %	501	»	»	Orléans	1115	»	5	Midi	339	75	»
— 1876, 4 %	498	»	»	Ouest	710	»	»	Charentes	255	»	»
Banque de France	3050	»	»	Vendée, 500 fr. t. p.	1253	75	5	Canal de Suez	537	50	»
Comptoir d'escompte	698	75	»	Compagnie parisienne du Gaz	525	»	2 50				
Crédit agricole, 300 f. p.	355	»	»	C. gén. Transatlantique	525	»	»				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	355	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 24 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers, omnibus-mixte)	6 — 45 —	9 — 1 —	1 — 25 —	4 — 10 —	7 — 15 —	10 — 37 —
--	----------	---------	----------	----------	----------	-----------

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte, omnibus, express, omnibus-mixte, omnibus, express-poste, omnibus-mixte, omnibus, express-poste	8 — 21 —	9 — 40 —	12 — 40 —	4 — 44 —	10 — 28 —
--	----------	----------	-----------	----------	-----------

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE
 APRÈS DÉCÈS,
 Au Gros-Caillo, près le Chapeau, commune de St-Lambert-des-Levés.

Le dimanche 19 mai 1878, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur, à la vente du mobilier dépendant de la communauté d'entre M. et M^{me} Clavier-Dupuy et de la succession de M. Clavier.

On vendra : Meubles meublants de toute sorte, armoires, linge, lits et leurs intérieurs, charrettes, instruments aratoires, différents lots de bois, vin en fûts et fourrages.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
UN PRÉ

Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.

Jouissance au 1^{er} novembre 1878. Ce terrain est très-convenable pour la construction.

S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ON DESIRE ACHETER DES BOIS propres à la marine ou aux constructions.

S'adresser audit notaire. (238)

A VENDRE
MAISON, COUR, JARDIN
 Rue de l'Ermitage, n° 6, à Saumur.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. COQUERET, qui l'habite. (222)

A LOUER
LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE
 A Nanilly.

Comprenant maison d'habitation avec servitudes, écurie et remise, grandes caves pouvant servir au commerce des vins ; Services d'eau et de gaz ; Grands jardins, clos de vigne, terres, etc.

Le propriétaire pourrait réserver les vignes et jardins.

S'adresser à l'Usine à Gaz ou à M^e CLOUARD, notaire. (198)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
 PAR SUITE DE DÉCÈS,
Une Boutique de Maréchal-Ferrant
 Bien achalandée,
 Située à Gennes, d'un produit annuel de 2,000 francs. (230)

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
PREMIER ET SECOND ÉTAGES
 En totalité ou par parties,
 Rue de Bordeaux, n° 32.

S'adresser à M. RUSSON, épicière, quai de Limoges, n° 38. (177)

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
BEL APPARTEMENT AU 1^{er} ÉTAGE
 Rue Royale, n° 63,
 Ancienne maison Raguideau, près les magasins Pichat.

S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
 MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrui, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;
 MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. PAUL REVEAU, à Pocé.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux. S'adresser au bureau du journal.

MAISON GABORIT
 6, rue Saint-Jean, SAUMUR

DRAPERIE, NOUVEAUTÉS TOILES

On demande un apprenti.

MAISON DE CONFIANCE
FILS FER GALVANISÉS

Pour vigne, en qualité supérieure et ordinaire, au prix le plus bas possible. Chez VASSEUR fils, fabricant de clous, rue Saint-Nicolas, n° 28, à Saumur. (88)

M. DAVEAU, peintre-vitrier au Pont-Fouchar, demande un jeune homme comme apprenti.

COSMYDOR
 Incomparable Eau de Toilette, sans acide ni vinaigre

Les hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans ALCOOL ni VINAIGRE est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé.

(Se faire usage quotidiennement.)
 LE FLACON : 4 FR. 50.
 Se vend partout.

Entrepôt général : 28, Rue Bergère, Paris.
 Envoyé franco du Prospectus explic. contre demande affranchie

POUR DÉMASQUER LES CONTREFAÇONS du FER QUEVENNE

NOUS AVONS AJOUTÉ A NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE

Outre notre marque de fabrique déjà connue :

1^{re} La signature de l'inventeur.

2^e L'étiquette en 4 couleurs dont ci-contre le fac-simile en noir.

Les contrefaçons ne vendent sous l'apparence du Fer Quevenne que des produits impurs, inexacts et dangereux pour la santé.

Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, les Pertes blanches, le VÉRITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Académie de Médecine, « l'emporte sur toutes les autres préparations ferrugineuses. » BOUCHARDAT, prof. de la Faculté de Paris, Ann. de 1869.

Dépôt général : Chez ÉMILE GENEVOIX, 14, r. des Beaux-Arts, Paris, et dans les principales Pharmacies.

PRIX : Le flacon de Fer avec la mesure. 3 50
 200 Dragées . . . 5 »
 100 » . . . 3 »

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT
 Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Pares à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kg.

A LA PROVIDENCE
FABRIQUE DE FLEURS
 35 et 40, rue Saint-Jean,
M^{lles} DURVILLE
 SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres; Couronnes de mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en boîtes et en douzaines, grand assortiment d'appareils pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers or et argent, mousse.

ARTICLES MORTUAIRES.

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}
 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
 D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Dyspepsies,
 Gastralgies, Digestions lentes,
 Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze
 AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAJAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25.
 OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.